

Délégation

"Développement, rayonnement et attractivité du territoire"

13 octobre 2011



Contribution de Claude LEFEBVRE

clni.lefebvre@hotmail.fr

Suite à la présentation de l'IRT Jules Verne par Laurent Manach...

Les membres du Conseil de développement avaient eu récemment l'opportunité de visiter le site du Technocampus EMC2, visite au cours de laquelle le **projet** de l'IRT Jules Verne avait été présenté aux visiteurs.

C'est une immense satisfaction pour tous les acteurs du Projet et pour les collectivités des territoires concernés que l'IRT connaisse aujourd'hui sa **concrétisation**.

Si les moyens mis en jeu semblent importants, ils n'en restent pas moins assez modestes eu égard aux enjeux. L'IRT Jules Verne aura donc besoin de l'appui de toutes les forces que pourront lui apporter les structures locales, régionales et nationales.

Dans l'état actuel du concept de l'IRT Jules Verne, plusieurs questions semblent se poser :

- Le lien IRT / Nantes Métropole (Communauté Urbaine) peut paraître un peu flou, mais comme l'a dit Laurent Manach, l'attrait des étudiants, des chercheurs, voire des entreprises pour cet IRT sera fonction de l'offre de moyens de qualité à mettre à leur disposition : structures d'accueil, transports, moyens de communication etc..

C'est probablement dans ce domaine que Nantes Métropole a un rôle décisif à jouer.

Qu'est-il réellement programmé par Nantes Métropole pour cette implantation ?

— Le succès de l' « entreprise IRT » ne sera assuré que par l'apport de moyens importants et réguliers venant des différents acteurs ; en effet il y a deux types de recherche :

- Celle que l'on a appelée « *fondamentale* » qui vise à faire évoluer la connaissance pure, elle est bien souvent le fait de chercheurs universitaires, de « savants » un peu isolés dans leur labo, animés par une passion sans faille pour un sujet précis
- Celle que l'on a appelée « *appliquée* », qui tente de répondre à un *besoin spécifique* :
 - commercial (évolution des théories de l'aérodynamisme et de l'hydrodynamisme visant à développer des avions ou des navires de plus en plus grands, mise au point de nouveaux aciers pour le transport de produits chimiques, techniques de cryogénie, exploitation de l'hydrogène comme carburant...)
 - médical (recherche sur la génétique, nouveaux médicaments...)
 - militaire (création d'armes toujours plus performantes...)
 - conquête territoriale ou spatiale (robotique, miniaturisation de systèmes, nouveaux concepts de ponts et de tunnels...).

Dans ce deuxième cas de figure, en général, les objectifs sont précis (même si le but ne peut pas toujours être atteint) et les moyens mis en œuvre sont relativement plus faciles à réunir.

Dans le cas d'une structure comme l'IRT Jules Verne dont les objectifs annoncés sont orientés vers la recherche et l'étude de nouveaux matériaux et de leur mise en œuvre (l'évolution de la productique par exemple), les obstacles seront nombreux et les réponses aux questions des partenaires potentiels plus difficiles à élaborer.

Il serait certainement souhaitable que les secteurs d'activité qui restent encore frileux face à cet immense projet (on a cité le bâtiment, la logistique...) intègrent également cette structure.

On se trouve, avec l'IRT Jules Verne, devant une inversion (partielle ou apparente ?) des facteurs, c'est la Recherche qui a pour visée de ré-industrialiser le territoire et non l'Industrie qui « pousse » à la Recherche.

Faut-il comprendre que l'on cherche ce que l'on doit rechercher ?

Le challenge est d'autant plus intéressant et méritoire et réclamera le maximum d'attention et d'efforts de la part des différents acteurs pour sa réussite et sa pérennité.